



**PROGRAMME COMMUN FEED GOOD POUR LA
CONSTRUCTION DE SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES
HUMUNDI – ILES DE PAIX – AUTRE TERRE**

DGD

Évaluation intermédiaire

Termes de références

septembre - 2025

Belgique



Belgique

partenaire du développement



TABLE DES MATIERES

1. Contexte de l'évaluation	3
1.1. Présentation des ONG SIA	3
Humundi.....	3
Iles de Paix.....	3
Autre Terre	4
1.2. Présentation générale du programme SIA.....	5
1.3. Présentation du contexte local	5
2. Les enjeux de l'évaluation	6
2.1. Objectifs de l'évaluation.....	6
2.2. Champs de l'évaluation	6
3. Questions de l'évaluation.....	6
4. Parties prenantes et responsabilités.....	7
5. Informations disponibles	8
6. Méthodologie.....	8
7. Planification indicative de l'évaluation	9
8. Calendrier indicatif	9
9. Produits attendus	9
10. Profil de l'évaluateur	10
11. Conditions contractuelles et financières	10
12. Modalités pratiques de candidature	10
11.1. Modalités de réponse et documents à fournir.....	10
11.2. Processus de sélection du consultant.....	11
13. Annexes	11
12.1. Liste des documents disponibles.....	11



1. Contexte de l'évaluation

Cette évaluation s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2022-2026, financé par la Direction Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire (DGD) et mis en œuvre par un consortium de 3 ONG belges, Humundi, Iles de Paix et Autre Terre, qui travaillent autour d'une même mission générale, la co-construction de systèmes alimentaires durable et d'un environnement sain, dans 11 pays différents (la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, la Bolivie, la RDC, l'Ethiopie, le Mali, l'Ouganda, le Pérou, le Sénégal et la Tanzanie).

1.1. Présentation des ONG SIA

Humundi

Humundi (ex-SOS Faim), est une ONG belge de développement active depuis 1964, qui lutte contre la faim, la pauvreté et les inégalités. Sa mission est de bâtir des systèmes alimentaires respectueux des paysannes, des paysans, des mangeurs, des mangeuses et de notre planète. Notre priorité absolue est de garantir à toutes et tous le droit fondamental à une alimentation saine, nutritive, tout en préservant la terre pour les générations futures.

En Belgique, la mission de Humundi est de sensibiliser, interpeller et mettre en action les citoyens, les décideurs politiques et l'ensemble des acteurs-clés pour que soit mis en place un cadre politique et sociétal favorable à des systèmes alimentaires durables. À travers des événements, des campagnes, des outils pédagogiques, des publications et en lien avec nos partenaires et nos alliés, l'organisation lutte pour un monde plus juste pour les paysans et les mangeurs, dans le pays et partout dans le monde.

A l'international, Humundi a une approche qui privilégie le partenariat qui a toujours été un élément majeur dans sa stratégie d'intervention. Humundi travaille ainsi en étroite collaboration avec un réseau de 69 partenaires (tels que des organisations paysannes, des associations de producteurs, des institutions financières rurales et des organisations d'appui), afin de soutenir la construction de systèmes alimentaires durables à travers la transition agroécologique des communautés paysannes. Cette transition permettra de renforcer l'autonomie économique et alimentaire des acteurs de ces systèmes et de garantir à tous un accès équitable à une alimentation saine et durable.

Humundi accompagne ses partenaires par des appuis techniques, organisationnels et financiers, par la mise en relation, par le soutien à la représentativité et à la reconnaissance pour assurer une sécurité alimentaire, un meilleur équilibre nutritionnel et un revenu décent des petits producteurs familiaux. L'accompagnement et la participation à la création d'institutions financières à finalité sociale pour permettre un accès équitable et pérenne aux moyens financiers en milieu rural participent également de cet effort.

Humundi intervient dans 2 pays d'Amérique du sud (Bolivie et Pérou) et 6 pays d'Afrique (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Ethiopie, Ouganda et République Démocratique du Congo), de même qu'en Belgique.

Iles de Paix

Iles de Paix (IdP) est une ONG belge de développement fondée en 1962 qui se donne pour mission générale de contribuer à la recherche et l'expérimentation de modèles alternatifs de développement basés sur des valeurs :

- centrage sur la personne humaine ;
- équilibre harmonieux et respect de l'individu avec les autres (sa famille, sa communauté, le genre humain) et avec la nature ;
- qualité de vie pour tous.



Pour être réaliste et concret, Iles de Paix se focalise sur une mission particulière à la fois large et relativement circonscrite : la promotion des systèmes alimentaires durables. Ce choix se justifie compte tenu des enjeux importants qu'il englobe au niveau local (notamment pour les familles rurales qu'Iles de Paix appuie) et au niveau global (sécurité alimentaire et résilience face au changement climatique). Pour Iles de Paix, la promotion des systèmes alimentaires durables implique un soutien privilégié au développement de l'agriculture familiale durable ainsi qu'à l'alimentation responsable.

Au niveau international, l'ONG centre ses interventions sur le renforcement des activités de production et de gestion durable des ressources naturelles productives. En plus, elle accorde une place importante aux activités de stockage, de transformation et de commercialisation des productions au niveau des familles et des groupes de producteurs en vue de l'amélioration de leur revenu et de leur sécurité alimentaire. Finalement, elle soutient dans ces pays l'émergence d'un cadre socio-politique favorable à l'agriculture familiale durable et à l'alimentation responsable.

Iles de Paix travaille actuellement au Bénin, au Burkina Faso, en Tanzanie, en Ouganda, en Bolivie et au Pérou. Au sein de chacune de ces régions d'intervention, Iles de Paix appuie les populations vulnérables des zones rurales et périurbaines au travers de programmes de développement menés à une échelle locale de façon autonome ou interinstitutionnelle. Au travers de ces programmes, Iles de Paix suscite, encourage et appuie les dynamiques locales de développement, latentes ou exprimées, dont les populations bénéficiaires sont elles-mêmes porteuses. Ceci implique une attitude active, rapprochée et permanente d'écoute, de soutien et d'accompagnement au moyen notamment d'actions d'animation et de formation appropriées. Ces actions sont menées par des professionnels qui jouent un rôle de facilitation de sorte que les populations bénéficiaires soient responsabilisées au maximum dans leurs processus de développement, depuis la sélection des objectifs et des activités jusqu'à leur mise en œuvre et à l'évaluation de leurs effets.

En Belgique, Iles de Paix contribue à la formation d'une opinion publique plus éclairée et solidaire. De façon plus spécifique, Iles de Paix mène des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation en relation avec les réalités des pays dans lesquels elle travaille, et en particulier concernant l'agriculture familiale dans ces pays. A cette fin, elle produit des dossiers pédagogiques, des expositions et des documentaires. Elle propose également des animations pour les publics scolaires, les mouvements de jeunesse ou des groupes d'adultes. Enfin, elle mène en Belgique des actions de plaidoyer en faveur de la promotion des systèmes alimentaires durables.

Autre Terre

Autre Terre ASBL est une ONG de développement qui mène son action en Belgique et à l'international. Elle fait partie du Groupe Terre qui est un ensemble d'entreprises et d'associations à finalités sociales.

En Belgique, Autre Terre sensibilise et mobilise des personnes et des groupes pour qu'ils agissent en faveur de systèmes alimentaires durables, d'une économie sociale et solidaire et d'une citoyenneté mondiale et solidaire.

De multiples événements sont aussi mis en place pour générer les financements nécessaires à l'appui des programmes.

A l'international, Autre Terre accompagne des communautés paysannes et divers types d'associations locales dans des programmes de développement sociaux et économiques.

Ses pays d'intervention sont le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et le Pérou.

Au-delà de son thème central qu'est l'économie sociale, ses deux principaux axes de travail sont : l'agroécologie (culture écologique et vente de produits locaux transformés) et la gestion de l'environnement urbain (assainissement, récupération et vente de matériaux recyclables).



La volonté d'Autre Terre est de soutenir ses partenaires et surtout les organisations de bénéficiaires à l'international dans la réalisation d'activités économiques rentables qui vont leur permettre de générer leurs propres revenus.

Pour l'ONG, l'objectif est aussi que ces activités soient réalisées de manière autonome, selon un mode de fonctionnement qui engendre des systèmes de solidarité et une participation des personnes concernées aux prises de décision. En Belgique et à l'international participer à la création d'un monde démocratique et solidaire où chaque être humain a le droit de vivre dans la dignité, de se réaliser dans le respect mutuel et celui des générations futures, telle est la mission d'Autre Terre.

1.2. Présentation générale du programme SIA

Depuis 2017, les 3 ONG belges Humundi, Iles de Paix et Autre Terre sont réunies au sein d'un consortium appelé SIA, et bénéficient ensemble d'un financement de la Coopération Belge au Développement (DGD) pour la mise en œuvre de projets de construction de systèmes alimentaires plus durables à travers la promotion de transition agroécologique et de l'économie sociale et solidaire.

Actuellement, le consortium met en œuvre un projet quinquennal (2022-2026), dénommé « Programme Feed Good », en Belgique et dans 10 pays d'Afrique (au Bénin, Burkina Faso, en Ethiopie, au Mali, en Ouganda, en RDC, au Sénégal et en Tanzanie) et d'Amérique du Sud (en Bolivie et au Pérou). Ce projet comporte un volet Nord et un volet Sud.

Au Nord, le consortium SIA souhaite contribuer – de façon complémentaire à d'autres acteurs du secteur – à la mise en place d'un cadre sociopolitique qui favorise l'émergence de Systèmes Alimentaires Durables (SAD) basés sur la transition agroécologique et, plus largement, sur une Gestion plus Durable de l'Environnement (GDE) et sur l'économie sociale et solidaire.

Au Sud, les ONG souhaitent contribuer à renforcer la résilience et la capacité à satisfaire durablement les besoins de base des agriculteurs familiaux et des autres acteurs des systèmes alimentaires durables.

1.3. Présentation du contexte local

L'objectif spécifique du Programme Feed Good en Belgique est donc de contribuer au renforcement des différents acteurs des systèmes alimentaires, en agissant selon les 3 axes de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) :

- l'éducation (formelle, non-formelle et informelle) : sensibilisation et interventions auprès de nombreux publics
- la mobilisation individuelle et collective : soutien aux mouvements sociaux
- le plaidoyer politique en réseau

Plus spécifiquement, Autre Terre sensibilise et mobilise des personnes et groupes de 9 à 99 ans pour qu'ils agissent en faveur :

- des systèmes alimentaires durables,
- d'une économie sociale et solidaire et
- d'une citoyenneté mondiale et solidaire.

Les publics cibles sont informés, sensibilisés et mis en action par :

- leur façon de consommer,
- par leur vote et
- par leur mobilisation politique et citoyenne.

La réduction des inégalités de genre, la décolonisation et la prise en compte des limites planétaires sont aussi au cœur de la mission du service ECMS d'Autre Terre.



2. Les enjeux de l'évaluation

2.1. Objectifs de l'évaluation

Autre Terre souhaite évaluer un outil pédagogique créé en octobre 2023 l'outil « Brol, le jeu qui balance ».

Brol, le jeu qui balance est un dispositif d'animation ludique autour de l'environnement, et en particulier sur la gestion des déchets et la (sur)-consommation. Basé sur la théorie des 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser/réparer, Recycler et Rendre à la terre), il se rythme en 5 étapes ou défis à solutionner en équipe. Chaque étape mène les participant.es à poser un geste concret pour lutter contre la production d'objets superflus. L'outil souhaite par le jeu questionner notre rapport aux « déchets » dans une optique collective et non fataliste.

Il a été testé fin de l'année 2023, réajusté durant l'année scolaire 2024 auprès d'un public scolaire de la 4^{ème} primaire à la 6^{ème} primaire. Suite à la demande d'enseignant-es, il a également été dispensé à des jeunes du 1^{er} cycle du secondaire. Grâce à cette évaluation, Autre Terre souhaiterait :

- Développer un format propre, attractif, durable et pratique
- Offrir un outil adapté aux 10-18 ans
- S'inscrire dans les objectifs du tronc commun et le référentiel
- Concevoir un dossier pédagogique appuyant le corps enseignant pour une suite en classe en toute autonomie

2.2. Champs de l'évaluation

Brol, le jeu qui balance ne traite pas exclusivement des systèmes alimentaires durables (SAD) ou d'économie sociale et solidaire (ESS). Toutefois, ces notions y sont présentes sous le couvert de défis spécifiques. Plus concrètement, le défi 5 est dédié entièrement aux systèmes alimentaires et le défi 1 traite des emballages liés à l'alimentation (mais pas que). L'outil s'inscrit donc dans une sensibilisation à l'environnement lié à la (sur)consommation et à la (sur)production (alimentaire ou matérielle). Cette approche systémique a pour objectif de donner matière à réflexion aux jeunes citoyen.nes et leur donner des outils pour poser des décisions. L'outil nécessite la collaboration et la coopération entre les joueurs et joueuses, ainsi que leur pleine participation.

Concrètement, auprès des jeunes de 10 à 15 ans, l'outil vise à :

- apprendre et comprendre les enjeux mondiaux par rapport à la gestion de l'environnement, puis aux SAD et à l'ESS ;
- ouvrir leur esprit sur le monde ;
- se mobiliser dans leur école par rapport à la gestion de l'environnement, les SAD et l'ESS ;
- apprendre et comprendre la nécessité de changer de modèle de société capitaliste ;
- informer des alternatives de consommation face aux enjeux socio-environnementaux ;
- changer leur façon de consommer, de travailler ensemble ;
- motiver leur mobilisation individuelle et collective ;
- nourrir leur conscience citoyenne.

3. Questions de l'évaluation

Pour développer un format propre, attractif, durable et pratique

- En quoi le corps enseignant est-il satisfait de l'animation « Brol, le jeu qui balance » ?
- Le caractère ludique est-il une motivation supplémentaire à réserver l'animation ?



- L'animation reposant sur la participation active des apprenant·es, devrait-elle être précédée d'une quelconque source d'informations complémentaires ?
- L'accompagnateur·rice se sent-il partie prenante de l'animation ? Comment se sent-il/elle ?
- Est-ce que le format et le contenu matériel du jeu induit curiosité et plaisir d'apprendre ?
- Le contenu dans son ensemble est-il attractif pour les élèves (équilibre entre texte-illustration-manipulation, charte graphique, ton employé) ?
- Dans une optique de durabilité, une version sans objet pourrait-elle être envisagée tout en respectant le caractère ludique ?

Pour offrir un outil adapté aux 10-15 ans

- En quoi l'outil est-il adapté ou non à la tranche d'âge (vocabulaire, contenu général, consignes, apparence, énigmes complexes-ludiques-accessibles,...) ?
- Faut-il considérer 2 kits de jeux différents, l'un pour le primaire, l'autre pour le secondaire ? Où seraient les points de rencontres et divergences entre les deux versions ?
- La formule lecture, objets matériels et énigmes est-elle équilibrée ?
- Est-ce que le ratio entre jeu et partage en grand groupe répond aux objectifs de sensibilisation ?
- Les élèves saisissent-ils bien les gestes posés et en retirent des enseignements et réflexions ?
- Le rythme de l'animation en 5 étapes + débriefing est-il adéquat ?
- Est-ce que la durée de l'animation est adaptée et respecte la durée d'attention des élèves ?

Pour s'inscrire dans les objectifs du tronc commun et le référentiel

- L'outil s'inscrit-il dans le référentiel ? (identifier les points auxquels il répond)
- Quelle est la plus-value de l'outil dans leur programme scolaire ?
- Est-ce que les attentes des enseignant·es ont été rencontrées ? (lesquelles ?)
- En quoi l'outil répond aux différents domaines spécifiques et transversaux d'apprentissage ?
- Y-a-t-il des objectifs sur lesquels le jeu devrait se concentrer plus spécifiquement ?

Pour concevoir un dossier pédagogique appuyant le corps enseignant pour une suite en classe en toute autonomie

- L'objet « Brol Magazine » est-il une bonne base comme dossier pédagogique ou un outil pour poursuivre l'animation en autonomie en classe ?
- Quels points devraient se retrouver dans un dossier pédagogique pour une suite en classe ?
- Une visite de terrain (Terre asbl ou coopérative maraîchère) est-elle indispensable à la suite de l'animation ? (Dans l'optique d'intégrer ou non ces éléments dans le dossier pédagogique)
- Y-a-t-il des points du référentiel sur lesquels le corps enseignant souhaite des appuis théoriques ou pratiques ? Si oui, sous quelle forme (leçons, exercices, individuel et/ou collectif, etc.) ?

4. Parties prenantes et responsabilités

Les parties prenantes dans la mise en œuvre de cette évaluation sont :

- l'équipe ECMS d'Autre Terre :

- Laura Deflandre – chargée du programme ECMS (chargée du suivi-évaluation)
- Méline Dechambre - chargée du programme ECMS (responsable pédagogique)
- Léna Rol Cortijo - chargée du programme ECMS



- L'évaluateur·rice aura à sa charge le choix de la méthodologie

La chargée de suivi-évaluation, appuyée de la responsable pédagogique, est responsable de :

- l'élaboration et la publication des TDRs,
- l'analyse des offres soumises et de la sélection de l'évaluateur,
- l'organisation échanges préliminaires avec le consultant retenu,
- l'orientation de l'évaluateur pour son travail et de la logistique de la mission d'évaluation
- l'appréciation des produits fournis par l'évaluateur.

Elle est épaulée dans sa mission par les membres de l'équipe ECMS d'Autre Terre.

De son côté, l'évaluateur·rice est responsable de sa méthodologie d'évaluation ainsi que de ses conclusions et recommandations. Il est en charge des tâches suivantes :

- La coordination et l'exécution des activités liées à l'évaluation (l'équipe ECMS sera présente pour appuyer l'évaluateur·rice dans la prise de contact avec les enseignant·es.
- La prise en compte des différents acteurs et intérêts dans le déroulement de la mission,
- L'analyse et l'évaluation des performances du programme sur la base des questions clés telles qu'énoncées dans ce document.

5. Informations disponibles

Afin de procéder à cette évaluation, les informations et documents suivants seront mis à disposition de l'évaluateur·rice :

- L'outil « Brol, le jeu qui balance » et ses annexes
- Les fiches d'évaluations remplies par les élèves et les enseignant·es
- Le programme des animations Brol...prévues
- La liste des enseignant·es ayant vécu l'animation et donné leur accord pour participer à l'évaluation

6. Méthodologie

La méthodologie d'exécution de l'évaluation sera proposée dans son offre par le consultant. Une attention particulière sera portée aux éléments suivants :

- Méthodologie envisagée pour chacune des questions prises individuellement,
- Méthodologie envisagée pour la collecte des données afin d'assurer la qualité des sources d'informations, la triangulation des informations et la neutralité de l'évaluation,
- Méthodologie permettant d'impliquer et de maximiser les apprentissages pour l'équipe ECMS. Lors du démarrage de l'évaluation, un briefing aura lieu avec l'équipe ECMS en charge du programme. Ce briefing portera notamment sur les points suivants :
 - Présentation de l'équipe ECMS
 - Présentation de l'outil
 - Passage en revue des questions d'évaluation (et si nécessaire, révision de ces dernières),
 - Présentation et explication de la méthodologie d'évaluation,
 - Planification et organisation des entretiens.

Le consultant collaborera étroitement avec les équipes ECMS dans l'objectif d'assurer la meilleure appropriation possible de son travail. Des moments réguliers d'information sur les avancées de l'évaluation seront prévus entre le consultant et la chargée de suivi-évaluation. Par ailleurs, le consultant veillera dans ses relations avec ses interlocuteurs à leur expliquer les objectifs de l'évaluation.



Le consultant organisera un atelier de restitution et réflexion avec l'équipe ECMS pour délivrer ses conclusions préliminaires et échanger sur celles-ci.

7. Planification indicative de l'évaluation

Les étapes de l'évaluation sont planifiées comme suit :

- Revue documentaire et préparation des outils de collecte de données : 3 jours ;
- Briefing de démarrage de l'évaluation avec l'équipe ECMS: 1 jour ;
- Finalisation des outils de collecte de données et validation du plan de travail par la chargée du suivi-évaluation : 2 jours ;
- Travail de terrain : 3 jours (contact téléphonique, visio ou mail) ;
- Préparation et envoi du rapport provisoire : 4 jours ;
- Prise en compte des feedbacks du commanditaire, rédaction et envoi rapport final : 2 jours.

Total : 15 jours

8. Calendrier indicatif

10/10/2025	Briefing de démarrage de l'évaluation avec l'équipe ECMS
13/10-24/10/2025	Revue documentaire et préparation des outils de collecte de données
27/10-07/11/2025	Finalisation des outils de collecte de données et validation du plan de travail par la chargée de suivi-évaluation
10/11—28/11/2025	Travail de terrain (interview par téléphone, visio ou mail)
1/12-12/12/2025	Préparation et envoi du rapport provisoire
15-23/12/2025	Prise en compte des feedbacks du commanditaire, rédaction et envoi du rapport final

9. Produits attendus

Les produits suivants sont attendus en français :

- Un rapport provisoire (qui sera envoyé dans les 5 jours calendaires suivant la fin de la mission) et un rapport final ;
- Un rapport final qui devra compter un maximum de 12 pages (hors annexes). Il sera structuré de la manière suivante :
 1. Introduction,
 2. Résumé exécutif,
 3. Rappel du contexte et de la logique d'intervention
 4. Rappel des objectifs et des questions de l'évaluation,
 5. Description de la méthodologie de l'évaluation (en mettant en évidence comment la méthodologie a permis de répondre aux questions d'évaluation, les dispositions prises pour assurer la qualité des sources d'informations, les dispositions prises pour assurer la triangulation des données ainsi que les dispositions prises pour assurer la neutralité du rapport d'évaluation),
 6. Evaluation (réponse aux questions de l'évaluation),



7. Conclusions (par question),
 8. Recommandations (en veillant à ce que ces recommandations soient concrètes, réalistes et exploitables),
 9. Annexes (liste des acronymes, calendrier détaillé d'exécution, liste de personnes consultées, questionnaires guides utilisés,...),
- Un support Powerpoint de présentation des résultats de l'évaluation (une douzaine de diapositives maximum) qui puissent être partagé avec les partenaires et autres parties prenantes au Programme SIA,
 - Une note d'une page dans laquelle figurent les "messages clefs" à retenir de l'évaluation.

10. Profil de l'évaluateur

Dans ce chapitre, décrire précisément le profil recherché de l'évaluateur et si nécessaire de ses collaborateurs.

Le consortium SIA recherche un expert (international/national) répondant aux exigences suivantes :

- Bonne expérience (au moins 2 ans) en matière d'évaluation externe de projets/programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire,
- Expérience solide en milieu scolaire
- Expérience dans l'utilisation de méthodes mixtes d'évaluation (qualitatives et quantitatives).
- Parfaite maîtrise du français écrit et parlé.
- Excellentes capacités rédactionnelles.

Il est attendu que l'évaluateur ait dûment enregistré son activité professionnelle dans son pays de résidence.

11. Conditions contractuelles et financières

Le contrat proposé sera un contrat de prestation de service selon les procédures ordinaires du Programme SIA. Le paiement de la prestation se fera par virement bancaire et sur base de trois factures émises par le prestataire selon la répartition suivante :

- 1ère tranche à la signature du contrat : 20% du montant global de la prestation.
- 2ème tranche à la remise du rapport provisoire : 30% du montant global de la prestation.
- 3ème tranche à l'acceptation du rapport final : 50% du montant global de la prestation.

Le budget total ne pourra dépassé le montant de 10 500€.

12. Modalités pratiques de candidature

11.1. Modalités de réponse et documents à fournir

Le dossier de candidature sous format informatique comportera plusieurs fichiers rédigés en français :

- Une offre technique et financière (5 pages maximum) ;
- Un CV actualisé de l'évaluateur (intégrant une éventuelle liste référencée de publications pertinentes avec la prestation en objet : 2 pages maximum) ;

L'offre technique reprendra clairement un descriptif du processus évaluatif, de la méthodologie proposée et de l'éventuel dispositif d'enquête, une proposition de calendrier, une liste du matériel souhaité pour accomplir la mission ainsi qu'une liste des documents souhaités pour consultation avant mission (les documents ne seront transmis qu'au profil retenu).

Le prestataire reste engagé par son offre pendant une durée de soixante 60 jours.



Les offres seront envoyées sous format PDF par courrier électronique à laura.deflandre@autreterre.org au plus tard le 26 septembre 2025. Prière de noter que seules les offres complètes et correspondantes au profil seront traitées par le comité de sélection.

11.2. Processus de sélection du consultant

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points suivant :

- Expertise, expérience et compétences du consultant : 30 points
- Compréhension des TDR et adéquation entre offre et demande : 25 points
- Méthodologie proposée : 25 points
- Offre financière : 20 points

13. Annexes

12.1. Liste des documents disponibles

- Outil pédagogique empruntable et consultable
- Liste des enseignant·es ayant commandité une animation
- Draft du dossier pédagogique